

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

PRÉSIDENCE

Le pôle communication

Paris le 24 janvier 2024

**NOTE AUX RÉDACTIONS**

**Déplacement de Mme Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée nationale,  
en Charente-Maritime, les 25 et 26 janvier 2024**

*Dans le cadre de la politique d'ouverture de l'Assemblée nationale, engagée par sa Présidente, Mme Yaël Braun-Pivet, dès le début de sa mandature, celle-ci a entrepris un tour de France des territoires en se rendant régulièrement à la rencontre des élus et des citoyens. Ce déplacement est le 36<sup>ème</sup>.*

C'est dans ce contexte qu'elle se rendra en Charente-Maritime, du jeudi 25 janvier au vendredi 26 janvier 2024. Pour commencer, la Présidente de l'Assemblée nationale participera à la cérémonie de vœux de la députée Mme Anne-Laure Babault. Vendredi, le dispositif de Service militaire volontaire (SMV) sera présenté à Yaël Braun-Pivet, qui échangera avec de jeunes volontaires. Elle rencontrera ensuite des ostréiculteurs et des représentants du monde de la pêche. Enfin, la Présidente ira à la rencontre d'agriculteurs sur une exploitation.

**PROGRAMME PRÉVISIONNEL :**

**Jeudi 25 janvier 2024 :**

**18h35** Participation à la cérémonie de Vœux de Mme Anne-Laure Babault et discours de Mme la Présidente de l'Assemblée nationale  
Adresse : Salle Beauséjour, 51 boulevard de la République, 17340 Châtelailon-Plage  
*Toute presse accréditée*

**Vendredi 26 janvier 2024 :**

**09h00** Visite d'un régiment du service militaire volontaire (RSMV) et rencontre avec des jeunes volontaires  
Adresse : 3ème Régiment du Service Militaire Volontaire, rue de Beauregard, 17000 La Rochelle  
*Toute presse accréditée*

**11h15** Visite de la cabane ostréicole de Cyril Pain avec les ostréiculteurs en présence de représentants du monde de la pêche  
Adresse : Entrée de l'île, avenue de la Beaucoursière, 17480 Le Château d'Oléron  
*Toute presse accréditée*

**15h00** Visite d'une exploitation agricole à Surgères  
Adresse : Bel-Air, 17700 Surgères  
*Toute presse accréditée*

*Accréditations obligatoires avant le 25 janvier à 18H à l'adresse suivante :  
[pref-communication@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@charente-maritime.gouv.fr)*